

FICHE SIGNALÉTIQUE
Sanodal Profond Noir H3LW

Page 1

Référence : KS7363
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 11/18/2010
Date d'impression : 12/16/2010**Contrôlé selon SIMDUT:** oui
Classe: D 2A
D 2B**Section 01 - Information du produit et de la compagnie**

Identification de la compagnie:	Clariant Corporation 4000 Monroe Road Charlotte, NC, 28205 N° de téléphone: +1 704 331 7000
	Information sur la substance/préparation: ESHA Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505 Canada.PS@Clariant.com
	N° de téléphone d'urgence: 00800-5121 5121

Nom commercial:	Sanodal Profond Noir H3LW
Numéro du produit:	102093
Famille chimique:	Colorant azoïque/complexe de chrome anionique
Usage:	Colorant à l'aluminium

Section 02 - Information sur les composants dangereux**Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
BI 3277	106084-79-1	15 - 40 %
Chrome élémentaire	7440-47-3	1 - 5 %

Information sur le composant toxique:

BI 3277 (106084-79-1)

Toxicité orale aiguë DL 50 > 2,000 mg/kg (rat)**Section 03 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Peut causer une irritation à la peau, aux yeux et aux voies respiratoires. Le contact répété peut causer une sensibilisation cutanée. Risque possible d'effets irréversibles.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés

FICHE SIGNALÉTIQUE

Sanodal Profond Noir H3LW

Référence : KS7363
Version : 1 - 1 / CDN

Date de révision : 11/18/2010
Date d'impression : 12/16/2010

du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.
Colorant azo à base de métal a donné des résultats positifs dans deux essais de mutagénicité.

Inscrit comme produit cancérigène:
IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

Section 04 - Premiers soins

Après l'inhalation:

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. S'assurer d'un bon rinçage en relevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Par la suite, consulter rapidement un médecin.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun traitement connu.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: non applicable

Moyens d'extinction: - compatible avec tous les produits extincteurs habituels

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Colmater les fuites.

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau.

Risques particuliers de feu et d'explosion: Aucun connu.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone
Oxydes de chrome
Oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels

FICHE SIGNALÉTIQUE
Sanodal Profond Noir H3LW

Page 3

Référence : KS7363
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 11/18/2010
Date d'impression : 12/16/2010**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet. Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention**Précautions lors de la manipulation:**

Aucune mesure particulière requise.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal and Cr III compounds	7440-47-3	US ACGIH Valeurs limites seuil	Valeur limite seuil_Valeur moyenne pondérée		0.5 mg/m3

Protection respiratoire:

Porter un respirateur approuvé s'il y a présence de vapeurs ou bruines lors de la manipulation ou de la transformation de ce produit. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres.

Protection des mains:

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

Protection des yeux:

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Autre équipement de protection:

Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État:	Pâte
Couleur:	noir
Odeur:	non précisé
pH:	6 - 7 (20 °C, 10 g/l)
Solubilité dans l'eau:	env. 5 g/l (20 °C)
Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	non applicable (1,013 hPa)
Densité en vrac:	env. 490 kg/m3

FICHE SIGNALÉTIQUE
Sanodal Profond Noir H3LW

Page 4

Référence : KS7363
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 11/18/2010
Date d'impression : 12/16/2010**Section 10 - Stabilité et réactivité**

Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas Conditions à éviter: Non connu
Produits de décomposition dangereux :	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL 50 > 5,000 mg/kg (rat) Méthode: 1999/45/CE
Toxicité cutanée aiguë:	DL50 > 2,000 mg/kg (rat) Méthode: 1999/45/CE
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Méthode: 1999/45/CE
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Méthode: 1999/45/CE

Autre information pertinente à la toxicité:

Le produit s'est avéré être positif dans certains tests de mutagénèse.

Section 12 - Informations écologiques

Biodégradation:	< 10 % (DBO/DCOx100) Méthode: Valeurs expérimentales de la substance active.
Toxicité sur les poissons:	CL 0 > 1,200 mg/l (96 h, carpe (cyprinus carpio)) Méthode: valeur extrapolée
Toxicité sur les daphnies:	CE 0 > 10 mg/l (24 h, Daphnia magna (daphnie)) Méthode: valeur extrapolée CE 50 > 500 mg/l (24 h, Daphnia magna (daphnie)) Méthode: valeur extrapolée
Demande chimique en oxygène (DCO):	93 mg/g
Demande biologique en oxygène (DBO):	7 mg/g 5 d

Remarques:

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

Section 13 - Information pour l'élimination

FICHE SIGNALÉTIQUE
Sanodal Profond Noir H3LWRéférence : KS7363
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 11/18/2010
Date d'impression : 12/16/2010**Information sur l'élimination des déchets:**

Les résidus peuvent être incinérés ou solidifiés et enfouis dans des sites approuvés.
Observer la réglementation locale.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

LIS: oui
LES: non

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non
Inscrit sur la liste des
substances toxiques: non

INRP oui

Statut TSCA:

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

Section 16 - Autres informations**SIMDUT**

Peut irriter peau, yeux, voies respiratoires.
Contact répété peut causer une sensibilisation cutanée.
Possibilité d'effets irréversibles.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.